

VISION BIOMASSE QUÉBEC

Pour une filière au service de
l'environnement et des communautés

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Transition énergétique et biomasse forestière

***Vision biomasse Québec* questionne le financement public du réseau d'Énergir sous prétexte d'une "transition énergétique" alors que la biomasse forestière résiduelle serait une meilleure alternative**

Québec, le 05 mars 2021 – Suite à l'annonce du gouvernement Legault de l'octroi de 10,6 millions de dollars à Énergir afin de permettre la construction d'un nouveau tronçon de gazoduc de 15 km qui reliera Richmond à leur réseau déjà extensif, *Vision biomasse Québec* se questionne sur le bien-fondé de cette décision. "Financer l'augmentation de l'utilisation du gaz naturel, une énergie fossile polluante, grâce à l'argent des contribuables, est malavisé", indique Emmanuelle Rancourt, coordonnatrice et co-porte-parole de *Vision biomasse Québec*. "De plus, tenter de justifier cette subvention du géant du gaz naturel sous le couvert d'une transition énergétique est déplorable". Cette annonce est d'autant plus décevante sachant que la biomasse forestière résiduelle, une énergie québécoise renouvelable et abordable, permettrait d'approvisionner le parc industriel de Richmond à moindre coût et à moindre empreinte carbone.

Énergir et l'éco-blanchiment du gaz naturel

Malgré les promesses d'augmenter la proportion de gaz naturel renouvelable dans le réseau d'Énergir à 10% d'ici 2030, le fait est que la majeure partie du gaz naturel qui s'y retrouve actuellement est un combustible fossile issu de la fracturation, une pratique polluante et dangereuse qui est même interdite au Québec. Le discours qu'Énergir tente si fort de marteler et qui louange le gaz naturel comme la solution écologique de choix est faux et irréflecté. D'un côté on impose une taxe carbone sur le gaz naturel pour pousser les consommateurs à réduire leurs émissions de carbone et de l'autre on rembourse ces taxes au distributeur pour faciliter le déploiement de cette énergie fossile. Les municipalités se font complices de cette fausse logique en réclamant le prolongement du réseau dans le but d'en faire un outil de développement économique en ayant accès à une énergie à bas coût, sans tenir compte des coûts sur l'environnement à court terme et en omettant de mentionner que le prix du gaz naturel renouvelable est au moins deux fois plus onéreux. "À l'instar de la Finlande, elles seraient mieux avisées de promouvoir l'utilisation de la biomasse forestière résiduelle pour leur développement économique, plutôt que

d'accroître le déficit commercial en achetant une énergie fossile d'outre frontière”, indique John Arsenault, co-porte-parole de *Vision biomasse Québec*.

Allocation douteuse des fonds publics

“On se demande pourquoi le gouvernement Legault trouve rationnel de verser des sommes énormes pour une si petite réduction des gaz à effet de serre, soit de l'ordre d'environ 300 tonnes par an, surtout considérant les alternatives d'énergies renouvelables disponibles pour la région de Richmond telle que la biomasse forestière résiduelle”, se questionne Mr Arsenault. À titre de comparatif, la construction du tronçon de Richmond, financée à la hauteur de 10,6 M\$, doit permettre une réduction des émissions de GES de 300 tonnes par an, ce qui représente un coût de 3533 \$/tCO₂ éq./an sur 10 ans. En contrepartie, des programmes permettant des réductions d'émissions de GES à moindre coût demeurent sous-financés et sous-utilisés. C'est le cas du programme Bioénergies, dont le coût de réduction des émissions est de seulement 59 \$/ tCO₂ éq. /an sur 10 ans, et qui permet de financer des projets de conversion de systèmes de chauffage au mazout et au propane, comme ceux des entreprises du parc industriel de Richmond, vers un système à la biomasse forestière résiduelle.

La biomasse forestière résiduelle: solution locale, renouvelable et abordable

Abondante localement, la biomasse forestière résiduelle est une énergie renouvelable qui émet peu de GES et contribue à la résilience et la vitalité des communautés en diminuant leur dépendance aux énergies fossiles, en plus de valoriser les sous-produits d'industries souvent présentes en région, ce qui crée des emplois locaux. Elle est déjà utilisée pour le chauffage dans des centaines d'installations à travers le Québec. Concernant plus particulièrement le parc industriel de Richmond, la biomasse forestière résiduelle y est disponible à moins de 100 kilomètres sous plusieurs formes et de plusieurs fournisseurs à un prix avantageux comparé aux autres formes d'énergie fossile utilisées.

Considérant l'utilisation actuelle de mazout et de propane au parc industriel de Richmond, la disponibilité de la biomasse forestière résiduelle à proximité, ainsi que son coût de réduction des GES beaucoup plus faible, il nous est inconcevable que l'option de la biomasse forestière résiduelle n'ait pas été envisagée et privilégiée.

-30-

Pour information :

Emmanuelle Rancourt

Coordonnatrice et co-porte-parole, *Vision biomasse Québec*

emmanuelle.rancourt@naturequebec.org

(418) 648-2104 poste 2076

À propos

Coordonné par Nature Québec, *Vision biomasse Québec*¹ est un regroupement d'organisations issues des milieux coopératifs, municipaux, des affaires, ainsi que de l'environnement et du développement rural. Ces organisations ont fait le choix de s'unir avec un objectif commun, celui de promouvoir une filière exemplaire et performante de chauffage à la biomasse forestière au Québec, en visant l'atteinte de sept cibles d'ici 2025 :

- Substituer annuellement 400 millions de litres de combustibles fossiles.
- Valoriser annuellement 1 million de tonnes métriques de biomasse forestière résiduelle (sur une base de 100 % de matière sèche).
- Éviter l'émission de 1 million de tonnes métriques d'équivalent CO2 par année.
- Produire annuellement 4000 GWh d'énergie renouvelable.
- Améliorer la balance commerciale du Québec à hauteur de 225 millions \$.
- Créer 12 500 emplois dans la phase de construction et 3600 emplois permanents.
- Mettre en place des infrastructures additionnelles de production de chaleur d'une capacité totalisant 1600 MW.

Pour plus d'information : <https://visionbiomassequebec.org/>

¹ Les membres de *Vision biomasse Québec* sont:

Agroénergie de l'Est, Best Énergies, Bureau de promotion des produits du bois du Québec, Centre provincial d'expertise en énergie biomasse Desjardins, Combustion Expert Énergie, Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, Distech, Écotech Québec, Fédération des producteurs forestiers du Québec, Fédération québécoise des coopératives forestières, Fédération québécoise des municipalités, Fondation, Gobeil Dion & Associés inc., Greenleaf Power, Hargassner Canada Est, Innofibre, Inukshuk Synergie, Nature Québec, Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec, Säättöuli Canada, Solutions Energia Tech inc., Union des producteurs agricoles.